

Justificatif généré le 03/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/10/2022
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/633182
N° d'annonce : 633182

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination :

FRANCILITE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Siège Social : rue Jacques Monod 78370 PLAISIR

Capital social : 200 000 €

Objet : L'exécution du contrat de concession de service public conclu avec ILE DE France MOBILITES portant sur l'exploitation des lignes de bus desservant la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ; l'exploitation de services de transports publics de voyageurs sous toutes ses formes par véhicules automobiles, et notamment, dans ce cadre, les services de transports routiers réguliers de voyageurs.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce

Président : la société SAVAC PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 30 007 500 euros, immatriculée au RCS Versailles 491 282 836 sise 37 rue de Dampierre 78460 Chevreuse.

Commissaire aux comptes titulaire : ACA Nexia, société par actions simplifiée au capital de 640 000€ sise 31, rue Henri Rochefort 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 331 057 406

Conditions d'exercice du droit de vote : La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales

Transmission des actions : les actions sont obligatoirement nominatives.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Versailles

Pour avis.

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJfTIAIZ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJfTIAIZ>

